

III.3.1. Emplacements réservés de voiries

Modifiés
en italique Créés

Emplacements réservés au bénéfice de la Ville ou de l'Agglomération

Réf	Désignations	Emprise	Bénéficiaires	Justifications
C1	Avenue de la Colline (de la rue des Eglantiers à la rue de la Croix de Figuerolles)	Selon plan	Métropole	Rendre le cheminement piéton plus sécurisant : création et élargissement de trottoir
C2	a-de la rue du Colonel Marchand à la rue Henri Dunant	18m	Commune	a-Permettre la réalisation d'une piste cyclable à double sens
	b-de la rue Arthur Young à l'avenue du Vert Bois	selon plan	Agglomération	b-Création de la 5 ^e ligne de tramway et sécurisation du cheminement piéton en créant des trottoirs
C3	Rue de la Castellede la parcelle OI 94 à l'avenue de Maurin			Création de trottoirs sur la partie nord.
C4	a-de Fg Figuerolles à Bd Paul Valéry	Selon plan	Métropole	a-Elargir les trottoirs très étroits sur certaines sections
	b-du Bd Paul Valéry à échangeur Recambale	selon plan	Commune	b-Rendre plus confortables les espaces arrêt bus. Aménager les trottoirs côté ouest. Achever l'itinéraire cyclable
C7	1-Avenue Albert Einstein (RD 24) du rd-pt Ch. Colomb à la rue A. Nobel	15 m	Commune	1-Offrir la possibilité de circuler à double sens dans le futur, d'achever la piste cyclable et d'aménager des trottoirs
	2-Route de Vauguières (RD 172e) entre C20 et avenue Albert Einstein	12m	Commune	2-Voie de distribution de la ZAC de la Lironde. Création d'une voie cyclable et de trottoirs
C8	1-Avenue du Pic Saint Loup (RD 17e)	12,5 m	Métropole	Itinéraire d'accès aux quartiers Hôpitaux Facultés pour les communes situées au nord. Aménager trottoirs sur certains troçons
	2-Rue de l'Hortus (RD 17e)	15m	Commune	
C9	Chemin de Casseyrols (RD 127e)	12m	Commune	Trottoirs à aménager
C10	1 - Place Matteo Manuguerra	selon plan	Commune	Aménagement en grande partie réalisé
	2 - rue Henri Becquerel			
	- de l'av. Albert Einstein à la rue de la Vieille Poste	30m	Commune	Amélioration des caractéristiques géométriques de ce barreau de la 4 ^{ème} ceinture de circulation
	3 - rue de la Vieille Poste			
	- de la rue Henri Becquerel à la limite communale	selon plan	Agglomération	Amélioration des caractéristiques de cette voie de pénétration
	4 - rue de Pommessargues			
	- de la de la Vieille Poste à la limite communale	selon plan	Commune	Amélioration des caractéristiques géométriques de ce barreau de la 4 ^{ème} ceinture de circulation

Réf	Désignations	Emprise	Bénéficiaires	Justifications
C11	Avenue du Pont Trinquat(RD24e)			a-Axe de liaison entre le centre et les secteurs sud-est. Amélioration de ses caractéristiques géométriques en
	a-de l'avenue de Palavas au Chemin de Moularès	selon plan	Commune	liaison avec la réalisation de la voie primaire C37 du PLU
	b-de Chemin de Moularès à la VFIL	15m	Commune	b-Idem + trottoirs à aménager
	c-de VFIL à la limite communale	12m	Commune	c-Trottoirs à aménager. Section située dans la zone d'influence de la 3ème ligne de tramway
C12	Avenue du Professeur Blayac - de l'avenue de l'Europe à l'av. Pablo Neruda	25m	Commune	Permet de recalibrer la capacité de stockage de la voie et de réorganiser son profil en travers avec prise en compte des stationnements devant le lycée Léonard de Vinci
C13	Voie nouvelle pour cheminement piéton le long du Lez (ex R20)	selon plan	Commune	Améliore l'accessibilité piétonne aux berges du Lez
C14	Rue de Celleneuve à St Hilaire (de Grèzes à Maspéro)	selon plan	Commune	Voie structurante d'une zone à urbanisation nouvelle dense à recalibrer
C15	Rue des Grèzes	selon plan	Commune	Voie structurante d'une zone à urbanisation nouvelle dense à recalibrer
C16	Boulevard d'Orient	selon plan	Commune	Assurer la continuité de la voie cyclable existante sur Rabelais
C17	1-Avenue de Maurin(RD 116)			Amélioration de ses caractéristiques géométriques suite au risque de reports de trafic induits par la 2ème ligne de tramway
	-de la rue Pierre Corneille à Boulevard Pedro de Luna	15m	Commune	
	-de Boulevard Pedro de Luna à la rue Joseph Cugnot	selon plan	Agglomération	idem
	2-rue Michel Colucci prolongée	15m	Commune	idem
	3-Voie nouvelle entre Marquerose et Pierre Corneille	15m	Commune	Voie à créer afin de gérer le report de trafic induit par la 2ème ligne de tramway
4-rue Pierre Corneille	10m	Commune	Amélioration de ses caractéristiques géométriques suite au risque de reports de trafic induits par la 2ème ligne de tramway	
C18	Rue du Mas St Pierre et rue Montels st Pierre	15m	Commune	Voie de distribution de la zone industrielle des Près d'Arènes. Réalisation de trottoirs et élargissement du Pont Bringaud.
C19	1-Chemin de Poutingon	20m	Commune	Assurer une bonne liaison entre les zones d'urbanisation future d'Ovalie et des Grisettes.
	2-rue du Mas Nouguier	15m	Commune	idem
C20	1-Voie nouvelle de la place Manuguerra à l'avenue Albert Einstein	20m	Commune	Voie primaire de desserte de la ZAC Les Jardins de la Lironde
	2-rue Léonard de Vinci de l'avenue Albert Einstein à l'avenue Pierre Mendès France	20m	Commune	Achever l'élargissement entamé sur la partie nord de cette rue
C21	1-Rue du Jeu de Mail des Abbés			
	a-de l'avenue St Lazare à la rue Beau Séjour	15m	Commune	a-Voie à réaménager en liaison avec le nouveau schéma de circulation lié à la 2ème ligne de tramway
	b-de la rue Beau Séjour à rue de Nazareth	selon plan	Agglomération	idem
	2-Rue Montasinos			
	a-de la rue du Mail des Abbés à l'avenue Justice de Castelnau	selon plan	Agglomération	a-Voie à réaménager en liaison avec le nouveau schéma de circulation lié à la 2ème ligne de tramway
	b-de Justice Castelnau à Pioch Boutonnet	selon plan	Commune	b-Achever l'élargissement en grande partie réalisée

Réf	Désignations	Emprise	Bénéficiaires	Justifications
C22	1-Rue de Nazareth	15m	Commune	1-Voie à réaménager en liaison avec le nouveau schéma de circulation lié a la 2ème ligne de tramway
	2-Rue Marie Caizergues	14m	Commune	idem
C23	1-Rue de Las Sorbes	18m selon plan	Commune	Voie de liaison interquartier et contournement du centre
	-de l'avenue Père Soulas à la rue La Gaillarde		Commune	En grande partie réalisée : aménagement à achever
	-de la rue La Gaillarde à l'avenue de Lodève		Commune	idem
C24	Voie nouvelle entre les rues de la Figairasse et du Roc de Pézenas	12m	Commune	Voie de liaison interquartier et contournement du centre à réaliser en liaison avec la 3ème ligne future de tramway
C25	Avenue Villeneuve d'Angoulême	selon plan	Agglomération	Requalifier la voie en liaison avec la réalisation de la 2ème ligne de tramway
C26	Voie nouvelle piétonne vers le Collège de la Croix d'Argent	selon plan	Commune	Améliorer l'accès piétonnier au Collège
C27	Rue Saint Hilaire	15m	Commune	Achever l'aménagement en grande partie réalisé. Zone d'influence de la future 3ème ligne de tramway
C28	Avenue du Docteur Pezet	selon plan	Agglomération	Création de la 5° ligne de tramway
C29	Voie nouvelle de liaison entre RN 113 et le hameau Mas du Villard	12m	Commune	Améliorer le maillage des voies existantes et dédoubler l'accès unique actuel au Hameau Mas de Villard
C30	Rue de la Pépinière	selon plan	Commune	Goulot d'étranglement sur une courte section à élargir
C31	Avenue de la Gaillarde	10m 12m	Métropole	Achever l'aménagement de cette voie de distribution en grande partie réalisé
	-de av. d'Assas à St Pierre de Trévézy		Métropole	Achever l'aménagement de cette voie de distribution en grande partie réalisé
	-de St Pierre de Trévézy à place P. Viala			
C32	Av. Albert Dubout	selon plan	Commune	Permettre le recalibrage de cette voie de contournement et de protection du centre (4ème ceinture)
	-de l'échangeur de la Perruque à l'avenue du Pr Etienne Antonelli			
	-de l'avenue du Pr Etienne Antonelli à l'avenue du Petit Train	20m	Commune	Améliorer les échanges entre le centre ville et les quartiers sud et sud-ouest. Possibilité de mettre à double sens.
C33	Voie de liaison entre la rue de Bugarel et la rue des Bougainvilliers	selon plan	Commune	Améliorer le maillage du réseau de desserte de la zone.
C34	Voie de liaison entre l'avenue du Père Soulas et l'avenue Louis Ravaz	10m	Commune	Voies à classer dans le domaine public communal
C35	Avenue Agropolis	selon plan	Agglomération	Création de la cinquième ligne de tramway
C36	Voie nouvelle entre l'avenue du Pirée et l'avenue Léon Vallois	selon plan	Agglomération	Requalifier la voie en liaison avec la réalisation de la 2 ^{ème} ligne de tramway

Réf	Désignations	Emprise	Bénéficiaires	Justifications
C37	1 – rue des Acconiers et Pont de la République	selon plan	Commune	Voie primaire d'irrigation du secteur Port Marianne
	2 – Avenue Théroigne de Méricourt	32 m	Commune	idem
	3 – Avenue Nina Simone		Commune	idem
	a – de l'avenue Raymond Dugrand à la rue du Mas de Barlet	35m	Commune	idem
	b – de la rue du Mas de Barlet au carrefour de Londres	selon plan	Commune	idem
C38	Rue Georges Méliès			
	a-de la place Odysseum à la place de Lisbonne	6m	Commune	Voie de distribution d'Odysseum, poursuivre la réalisation en cours
	b-de la place de Lisbonne au carrefour de Madrid	22,5m	Commune	idem
	c-Place de Lisbonne, Place de Jérusalem	selon plan	Commune	idem
C39	Voie nouvelle pour cheminement piéton le long de la Mosson (ex R32)	3m	Commune	Améliorer l'accessibilité piétonne aux berges de la Mosson
C40	Voie nouvelle pour cheminement piéton entre rue des Bouisses et la Mosson (ex R37)	3m	Commune	Améliorer l'accessibilité piétonne aux berges de la Mosson
C41	Avenue du Petit Train entre Chemin de Moularès et la rue du Moulin des 7 Cans	20m	Commune	Trottoirs à réaliser
C42	Voie nouvelle pour cheminement piéton le long de l'acqueduc Saint Clément (ex R38)	3m	Commune	Améliorer l'accessibilité piétonne à l'acqueduc Saint Clément
C43	Rue du Truel			
	-de la rue Henri Dunant à la rue du Docteur Pezet	12m	Commune	Requalification de la voie
C46	Angle rue Adam de Craponne / rue de la Raffinerie	selon plan	Commune	Aménagement d'un espace public
C47	1-Voie nouvelle entre la rue des Grèzes et la rue du Mazet	15m	Commune	Prolonger la rue du Mazet vers la rue des Grèzes pour améliorer le maillage viaire de la zone
	2-rue du Mazet	15m	Commune	Trottoirs inexistant à aménager
	3-rue du Mas de Prunet	12m	Commune	Achever l'aménagement en grande partie réalisé
C48	Voie nouvelle entre la rue Sainte Barbe et ZAC de Malbosc	20m	Commune	Améliorer le maillage du secteur et l'accessibilité à la ZAC de MALBOSC
C49	1-Avenue de Nîmes	selon plan	Commune	Aménager et requalifier cette avenue
	2-Avenue François Delmas	22m	Commune	idem
C50	Rue Pioch de Boutonnet			
	-de la rue Nazareth à rue du Curat	10m	Commune	Achever élargissement de la voie
C52	Voie nouvelle entre la rue Claude Bertholet et la rue de la Galéra	selon plan	Commune	Améliorer le maillage et la desserte du quartier

Réf	Désignations	Emprise	Bénéficiaires	Justifications
C53	Rue de la Fontaine de la Banquière	selon plan	Commune	Recalibrer la voie afin de répondre à l'évolution urbaine future de la zone
C54	Av. Raymond Dugrand et Route de Boirargues	selon plan	Commune	Projet urbain de requalification
	- de la Place Ernest Granier jusqu'à la limite communale	selon plan	Commune	Aménagement de l'avenue Raymond Dugrand, intégrant le projet de la ligne 3 du tramway. Projet urbain de requalification
C55	Cheminement piétons et cycles (ex R10)	3m	Commune	Favoriser les modes de déplacements doux
C56	Réalisation de la 5 ^e ligne de tramway			
	a – rue de Bugarel	selon plan	Métropole	Création de la 5 ^e ligne de tramway
	b – de l'avenue de Vanières à la route de Lavérune (RD 5)	selon plan	Métropole	Création de la 5 ^e ligne de tramway
C57	rue du Mas Calenda	selon plan	Commune	
C58	Rue Bernard Délicieux			
	- de l'avenue de Nîmes à la rue de Substantion	selon plan	Commune	Voie située dans la zone d'influence de la 2 ^{ème} ligne de tramway et à réaménager
C59	1 Rue gaston Bachelard, de l'avenue du Colonel Pavelet à la rue Joseph Guerre	selon plan	Commune	Recalibrer la voie afin de répondre à l'évolution urbaine future de la zone
	2 Boulevard Paul Valéry, de l'avenue Villeneuve d'Angoulême à la rue de la Marqueroise	selon plan	Commune	idem
	3 Rue de la Marqueroise, du Boulevard Paul Valéry à la rue Joseph Guerre	selon plan	Commune	idem
C60	Voie nouvelle pour cheminement piéton entre le Bassin de rétention de la Colombière et l'avenue du Père Soulas (ex R46)	3m	Commune	Favoriser les modes de déplacements doux
C61	Rue Favre de Saint Castor	15 m	Commune	Recalibrer la voie en liaison avec l'évolution urbaine du secteur
C62	Boulevard Pénélope			
	- de la place Odysseum au carrefour de Londres	selon plan	Commune	Requalifier la voie en liaison avec Odysseum
	- Carrefour de Londres	selon plan	Commune	Requalifier le carrefour en liaison avec Odysseum
C63	Rue René Etiemble	14 m	Commune	Desservir le PAE Aqueduc
C64	Impasse Flouch	9 m	Commune	Améliorer le maillage en prolongeant l'impasse vers le Chemin de Poutingon
C65	Rue Guglielmo Marconi - de Albert Einstein à Alfred Nobel	15m	Commune	Rue dépourvue de trottoirs : requalifier la voie en créant des trottoirs et une piste cyclable
C66	Rue des Bouisses	Selon plan	Agglomération	Création de la 5 ^e ligne de tramway
C67	Echangeur Port Marianne A9/route de Vauguières	selon plan	Commune	Desserte secteur Odysseum
C68	Rue des Marels (ZAC Eurêka)	15 m	Commune	Trottoirs inexistant : sécuriser le cheminement des piétons générés notamment par la ZAC Eureka
C69	Rue de Malbosc			
	- au droit du collège	20 m	Commune	Réaménager la voie avec prise en compte des équipements publics (lycée et collège), du parc et de la ZAC Malbosc
	- du collège à la C48	18 m	Commune	Idem

Réf	Désignations	Emprise	Bénéficiaires	Justifications
C70	Avenue du professeur Viala (ZAC Euromédecine)	12 m	Commune	Requalifier en liaison avec la ZAC Malbosc
C71	Rue de Fez (section ZAC Euromédecine)	18 m	Commune	Desserte de la ZAC Malbosc
	- de l'avenue du Pr J-L Viala à la rue Paul Choulot - de la rue Paul Choulot à l'avenue Alphonse Alphand	10 m	Commune	idem
C72	Rue Louis SulpiceVaré, Rue Achille Duchêne, Rue Emmanuel Héné, Rue Claude Percier (ZAC Malbosc)	selon plan	Commune	Desserte de la ZAC Malbosc
C74	Rue du Mas de Verchant (ZAC Eurêka)	selon plan	Commune	Desserte de la ZAC Eurêka
C75	Rue de Salaison (ZAC Eurêka)	selon plan	Commune	Desserte de la ZAC Eurêka
C76	Rue de Saint Priest	12 m	Commune	Elargir pour sécuriser le cheminement des piétons et améliorer l'accès des véhicules de secours
C78	Chemin de Moularès(RD 132e1) -de la rue Centrayrargues à la rue de la Géode	selon plan	Commune	Achever un aménagement en grande partie réalisé et finaliser la cession de la rue Géode
C80	Rue Fra Angelico (ZAC Jardins de la Lironde)	selon plan	Commune	Desserte de la ZAC Jardins de la Lironde
C81	Rue des Albatros prolongée (ZAC Jardins de la Lironde)	selon plan	Commune	Desserte de la ZAC Jardins de la Lironde
C82	Rue Le Titien (ZAC Jardins de la Lironde)	selon plan	Commune	Desserte de la ZAC Jardins de la Lironde
C83	Rue Le Tintoret (ZAC Jardins de la Lironde)	selon plan	Commune	Desserte de la ZAC Jardins de la Lironde
C84	Route de Vauguières (ZAC Jardins de la Lironde)	selon plan	Commune	Desserte de la ZAC Jardins de la Lironde
C85	Rue Verrochio (ZAC Jardins de la Lironde)	selon plan	Commune	Desserte de la ZAC Jardins de la Lironde
C86	Avenue de Saint Maur	selon plan	Commune	Elargir les trottoirs (très étroits) pour améliorer le confort et la sécurité des piétons
C87	Rue Valéry Larbaud / rue du Père Prévost	selon plan	Commune	Améliorer l'accessibilité aux véhicules de secours en élargissant les sections les plus étroites
C88	Rue du Château Bon (ancien plan d'alignement)	10 m	Commune	Recalibrer en intégrant trottoirs et pistes cyclables
C89	Rue du Pont de Lavérune (PA modifié)			
	- de la rue des Grèzes à la rue du Chemin Salinier - de la rue du Chemin Salinier à la rue du Château Bon	12 m 15 m	Commune Commune	Voie structurante d'une zone à urbanisation nouvelle (ZAD de la Mosson) : retraiter le profil en travers en y intégrant pistes cyclables, trottoirs et stationnements
C90	Rue du Chemin Salinier (PA modifié) de la route de Lavérune à la rue du Pont de Lavérune	15 m	Commune	Voie de distribution de la ZAD de la Mosson à requalifier
C91	Voie nouvelle de liaison entre l'avenue Antonelli et l'emplacement réservé C129) et desserte du secteur Aiguereilles intégrant le projet de la ligne 3 du tramway	selon plan	Agglomération	Desserte nouvelle mairie

Réf	Désignations	Emprise	Bénéficiaires	Justifications
C92	Voie nouvelle de bouclage entre la rue du Mazet et la rue du Pont de Lavérune	selon plan	Commune	Amélioration maillage secteur des Bouïsses
C93	Rue d'Assises	10 m	Commune	Attente classement dans le domaine public communal. Améliorer la liaison Hermitage Dezeuze
C94	Rue des 4 vents	selon plan	Commune	Aménager des trottoirs pour sécuriser les piétons (présence groupe scolaire et équipements sportifs de Veyrassy)
C95	Rue Pilory -de la rue Zamenhof jusqu'au Collège de Celleneuve	selon plan	Commune	requalifier la voie
C96	Voie nouvelle entre la rue de la Croix Verte et la limite communale	12 m	Commune	Améliore le maillage du secteur et les échanges entre les communes Grabels Montpellier
C97	Rue du Mas de Barlet	selon plan	Commune	Desserte quartier Odysseum, poursuivre la réalisation en cours
C98	Rue de la Cavalade	selon plan	Commune	Desserte quartier Odysseum, poursuivre la réalisation en cours
C99	Voie nouvelle entre la place Matéo Manuguerra et l'ER C37	20m	Métropole	Desserte quartier Odysseum, poursuivre la réalisation en cours
C100	Avenue de la Justice de Castelnaud	selon plan	Commune	Aménagement lié à la mise en place de la 2ème ligne de tramway
C101	Voie nouvelle entre la rue du Mas de Calenda et la rue de la Roqueturière	selon plan	Commune	Desservir l'opération Mas de Calenda
C102	Rue de Bugarel (ZAC Ovalie)	selon plan	Métropole	Requalifier la voie en liaison avec la ZAC Ovalie
C103	Avenue du Mondial de rugby 2007 (ZAC Ovalie)	16 m	Commune	Desserte de ZAC Ovalie
C104	Allée du Mas de Nègre (ZAC Ovalie)	20 m	Commune	Desserte de ZAC Ovalie
C105	Rue du Mas de Nègre (ZAC Ovalie)	20 m	Commune	Desserte de ZAC Ovalie
C106	Allée du Belvédère (ZAC Ovalie)	selon plan	Commune	Desserte de ZAC Ovalie
C108	Place publique (ZAC Ovalie)	selon plan	Commune	Desserte de ZAC Ovalie
C109	Voie nouvelle entre la rue de Bugarel et la rue du Pas du Loup (ZAC Ovalie)	Selon plan	Métropole	Desserte de ZAC Ovalie
C110	Rue de l'industrie	selon plan	Métropole	Requalification de la voie dans le cadre de l'étude des Près d'Arènes
C111	Voie nouvelle entre l'avenue du Marché Gare et l'avenue de Maurin	selon plan	Métropole	Requalification de la voie dans le cadre de l'étude des Près d'Arènes
C112	Voie nouvelle entre C117 et le rond point de Saporta	14 m	Métropole	Voie à créer dans le cadre de l'étude des Près d'Arènes
C113	Rue du Lantissargues et prolongation jusqu'à la rue du Mas d'Argelliers	14 m	Métropole	Requalification de la voie dans le cadre de l'étude des Près d'Arènes
C115	Voie nouvelle entre la rue Fabre de Morlhon et l'avenue du Marché gare	14 m	Métropole	Voie à créer dans le cadre de l'étude des Près d'Arènes

Réf	Désignations	Emprise	Bénéficiaires	Justifications
C119	Voie nouvelle entre la rue de l'Industrie et la rue du Mas de Portaly	selon plan	Métropole	Voie à créer dans le cadre de l'étude des Prés d'Arènes
C121	Voie nouvelle entre l'avenue de Maurin et la rue Montels Saint Pierre	14 m	Commune	Voie à créer dans le cadre de l'étude des Prés d'Arènes
C122	Voie nouvelle (grande rambla) - ZAC des Grisettes	selon plan	Commune	Voie à créer dans le cadre de la ZAC des Grisettes
C123	Voie nouvelle (petite rambla) - ZAC des Grisettes	selon plan	Commune	Voie à créer dans le cadre de la ZAC des Grisettes
C124	Avenue des Prés d'Arènes et liaisons avec Boulevard Jacques Fabre de Morlhon et rue de l'Abrivado	selon plan	Métropole	Requalification de la voie dans le cadre de l'étude des Prés d'Arènes
C125	Avenue de la Liberté -du carrefour Willy Brandt jusqu'à l'échangeur de la Piscine	selon plan	Commune	Requalifier cette voie qui supporte un important trafic (4ème ceinture)
C126	Avenue de Vanières et Bld Paul Valéry -de la rue Ulysse Vergnes à la rue de Bugarel	selon plan	Métropole	Création de la 5° ligne de tramway
	-de la rue de Bugarel à la place Flandres-Dunkerque	30 m	Commune	Voie primaire à requalifier avec prise en compte des projets d'urbanisme dans le secteur
C127	Route de Toulouse -de la place Flandres-Dunkerque au rond-point du Rieucoulon	selon plan	Commune	Voie primaire à requalifier avec prise en compte des projets d'urbanisme dans le secteur
C130	Création d'un chemin piéton	selon plan	Commune	Création d'un accès piéton au parc des Hibiscus à partir de la rue des Hibiscus
C131	Rue de la Vieille poste	10m	Métropole	Aménagement de la rue de la Vieille poste
C132	Chemin de Moularès	6m	Commune	Aménagement du chemin de Moularès
C133	Avenue Saint Maurice de Sauret	6m	Commune	Elargissement de l'avenue de Saint Maurice de Sauret
C134	Création d'un chemin piéton et cycles	Selon plan	Métropole	Création d'un cheminement piéton entre la rue des Paradisiers et le boulevard Ernest Renan pour assurer un maillage public des circulations douces
C135	Création d'un chemin piéton	Selon plan	Commune	Création d'un chemin piéton entre la rue François Deleuze et le chemin de l'Hermitage
C137	Voie nouvelle	Selon plan	Commune	Création d'une voie nouvelle entre l'avenue Alphonse Juin et l'avenue de la Pompignane pour constituer un maillage public de voirie de desserte locale.
C138	Création d'un chemin piétons et cycles	Selon plan	Commune	Création d'un chemin piéton et cycles entre la rue Jean Cavalier et l'emplacement réservé C137 pour permettre un maillage de circulations douces
C139	Rue Jacques Tati, Abel Gance et Claude Bourdet	Selon plan	Métropole	Réalisation d'un maillage de voiries publiques
C140	ZAC Nouveau Saint Roch	Selon plan	Commune	Création d'un cheminement piéton franchissant les emprises ferroviaires entre le centre du quartier Nouveau Saint Roch et la rue Colin
C141	Rue du 81° R.I.	Selon plan	Commune	Améliorer la desserte viaire du secteur en cohérence avec les aménagements réalisés ou à réaliser sur les rues Marie-Caizergues, de Nazareth ou du 81° R.I.
C142	Rue de l'Épire	Selon plan	Commune	Achever l'élargissement en grande partie réalisé
C143	Rue Saint Cléophas	13 m	Commune	Elargissement de la rue Saint Cléophas pour amélioration des cheminements piétons et vélos
C145	Place de la Voie Domitienne et avenue du Val de Montferrand – Requalification des espaces publics	Selon plan	Métropole	Améliorer les circulations et la qualité des espaces publics de la place de la Voie Domitienne et de ses abords (campus Triolet)
C146	Route de Mende a - Requalification des espaces publics entre la rue de la Chênaie et la place de la Voie Domitienne (à l'est de la voie)	Selon plan	Commune	Améliorer les circulations et la qualité des espaces publics route de Mende (campus Triolet)
	b – Création de la 5° ligne de tramway entre l'avenue du Vert Bois et la place de la Voie Domitienne (à l'ouest de la voie)	Selon plan	Agglomération	Création de la 5° ligne de tramway
C147	Rue du Truel et nouvelle liaison douce avec la route de Mende	Selon plan	Métropole	Améliorer et créer des liaisons entre la place Eugène Bataillon et la place de la Voie

				Domitienne (campus Triolet)
C148	Place Eugène Bataillon et Avenue Augustin Fliche - Requalification des espaces publics	Selon plan	Commune	Améliorer les circulations et la qualité des espaces publics de la place Eugène Bataillon et de ses abords (campus Triolet)
C149	Avenue du Prof. Emile Jeanbrau - Requalification des espaces publics	Selon plan	Commune	Améliorer les circulations et la qualité des espaces publics avenue du Prof. Emile Jeanbrau (campus Triolet-Balard)
C150	Création d'une voie de liaison entre la route de Ganges et l'avenue des Moulins	Selon plan	Métropole	Améliorer les liaisons entre la route de Ganges et l'avenue des Moulins (campus Arnaud de Villeneuve et St Priest)
C151	Elargissement du carrefour de la Cardonille	Selon plan	Commune	Améliorer les circulations et la qualité des espaces publics de la route de Ganges et de ses abords (campus Arnaud de Villeneuve et St Priest)
C152	Cheminement piéton entre la route de Ganges et la rue de la Mounéda	Selon plan	Commune	Améliorer les circulations et la qualité des espaces publics de la route de Ganges et de ses abords (campus Arnaud de Villeneuve et St Priest)
C153	Avenue Saint Lazare et rond-point du Souvenir français	Selon plan	Commune	Elargissement de l'avenue Saint-Lazare pour permettre la requalification des espaces publics
C154	Avenue de la Justice de Castelnau	Selon plan	Commune	Elargissement de l'avenue Saint-Lazare pour permettre la requalification des espaces publics
C155	Avenue de Castelnau et Avenue de la Reine Hélène d'Italie	Selon plan	Commune	Elargissement de l'avenue Saint-Lazare pour permettre la requalification des espaces publics
C156	Cheminement piéton entre l'avenue de Castelnau et l'avenue de St Lazare	6 mètres	Commune	Amélioration des liaisons douces
C157	Voie publique de liaison rue de l'Espinouse et rue du Monte Cinto	Selon plan	Commune	Assurer une liaison publique entre l'avenue de l'Occitanie, la rue du Pic Saint Loup et le campus de l'Institut Universitaire Technologique
C158	Voie publique de liaison rue Maurice Chauvet	Selon plan	Commune	Assurer une liaison publique entre la rue des Brusses et l'avenue Abbé Paul Parguel
C159	Cheminement piéton rue Camille Claudel	Selon plan	Commune	Relier les rues de la Roqueturière et de la Tour de Candelon par la rue Camille Claudel
C160	Voie publique de liaison rue Prairial et rue Floréal	Selon plan	Commune	Relier la rue de la Roqueturière à la rue Ferran et au parc de Méric
C161	Voie publique de liaison rue des Contes Provençaux	Selon plan	Commune	Assurer un maillage de voiries entre l'avenue du Père Soulas et la rue Joseph Roumanille
C162	Voie publique de liaison rue du Pré aux Clercs	Selon plan	Commune	Créer un lien entre le Parc Saint Odile (ses logements, commerces et équipements publics) et l'est du quartier (rue Emile Littré, rue des Castors, rue des Ecureuils, rue du Sagittaire, etc.)
C163	Voie publique de liaison rue Mère Vacquier	Selon plan	Commune	Maintenir une transparence piétonne à proximité du tramway et de faciliter l'accès à la halte garderie
C164	Cheminement piéton entre la rue de Braine et la rue J. Vianey	Selon plan	Commune	Pérenniser la liaison existante entre la Cité Astruc et l'avenue de l'Ecole d'Agriculture
C165	Voie publique de liaison rue de Braine	Selon plan	Commune	Pérenniser la liaison existante entre la Cité Astruc et l'avenue de l'Ecole d'Agriculture
C166	Voie publique de liaison rue de l'Estragon	Selon plan	Commune	Créer une transparence entre l'avenue du Xavier de Ricard et le boulevard Mounié
C167	Voie publique de liaison	Selon plan	Commune	Créer une transparence à l'échelle du quartier sur l'impasse Viala, la rue des Cailles et la rue des Colombes
C168	Voie publique de liaison rue du Jeu de Boules	Selon plan	Commune	Assurer une liaison publique entre l'avenue de la Pompignane et la rue de Jausserand
C169	Voie publique de liaison rue des Colverts	Selon plan	Commune	Assurer une liaison publique entre l'avenue de la Pompignane et la rue de Jausserand
C170	Cheminement piéton rue des Frères Perret	Selon plan	Commune	Assurer une liaison publique entre l'avenue de Monsieur Teste et la rue de la Croix des Rosiers
C171	Voie publique de liaison rue S. Germain	Selon plan	Commune	Assurer une liaison publique entre la rue du Pont de Lavérune et la rue André Marie Ampère
C172	Voie publique de liaison rue des Pétunias et place des Lilas	Selon plan	Commune	Assurer une liaison publique entre la route de Lavérune et la rue de la Croix de Figuerolles
C173	Voie publique de liaison rue F. Sahut et rue P. Galen	Selon plan	Commune	Maintenir l'usage public des rues Félix Sahut et Pierre Galen
C174	Voie publique de liaison	Selon plan	Commune	Maintenir un usage public de la rue des Candeliers, de la rue des Blanquiers, de la partie Est de la rue Enclos Fermaud ainsi que de la rue Biquet
C175	Voie publique de liaison rue Vaissière	Selon plan	Commune	Maintenir l'usage public de la rue Vaissière
C176	Voie publique de liaison rue Alain et rue St Jacques	Selon plan	Commune	Assurer la jonction entre la rue Saint Cléophas et le boulevard Pedro de Luna, et maintenir un accès public à la deuxième ligne du tramway
C177	Cheminement piéton entre la rue St Cléophas et le bd P. de Luna	Selon plan	Commune	Assurer la jonction entre la rue Saint Cléophas et le boulevard Pedro de Luna, et maintenir un accès public à la deuxième ligne du tramway
C178	Cheminement piéton rue E. Gaboriau et allée J. Miquel	Selon plan	Commune	Maintenir un usage public de la liaison piétonne entre l'avenue du Pont Trinquat et l'avenue de Palavas,

C179	Cheminement piéton rue Charles Perrault	Selon plan	Commune	Réalisation d'un maillage de voiries publiques
C180	Cheminement piéton entre la rue des Epervières et la rue des Araucarias	Selon plan	Commune	Création d'un cheminement piéton entre la rue des Epervières et la rue des Araucarias, via la rue du Lyciet
C181	Voie publique de liaison rue du Prof. H. Roseau et rue du M. Gallieni	Selon plan	Commune	Conserver l'usage public des rues du Professeur Henri Roseau et du Maréchal Gallieni
C182	Voie publique de liaison rue des Yuccas	Selon plan	Commune	Recréer une transparence pour la circulation publique entre la rue Cherchell et l'avenue des Près d'Arènes
C183	Voie publique de liaison rue des Horaces	Selon plan	Commune	Relier le boulevard Paul Valéry à l'avenue de Toulouse en venant prolonger l'emplacement réservé C29
C184	Cheminement piéton impasse de la Baume	Selon plan	Commune	Assurer une liaison publique piétonne entre la route de Vauguières et l'avenue du Mondial 98
C185	Cheminement piéton rue Castel Ronceray	Selon plan	Commune	Maintenir une liaison piétonne sur la rue Castel Ronceray
C186	Voie publique de liaison rue des Jasmins et impasse Valteline	Selon plan	Commune	Créer une liaison dans la continuité de la rue des Jasmins jusqu'à l'impasse Valteline
C187	Cheminement piéton entre la rue de Fontcouverte et le site de l'EAI	Selon plan	Agglomération	Permettre l'accessibilité à la 5 ^e ligne de tramway
C188	Voie de liaison entre la rue des Epervières et la rue des Araucarias	Selon plan	Commune	Création d'une voie de désenclavement entre la rue des Epervières et la rue des Araucarias
C189	Rue Fabri de Peiresc	Selon plan	Commune	Versement dans le domaine public en vue d'une requalification globale
C190	Voie nouvelle entre rue F. de Peiresc et rue de Coligny	Selon plan	Commune	Création d'une voie pour améliorer les circulations dans le quartier
C191	Rues Coligny et Calvin	Selon plan	Commune	Versement dans le domaine public en vue d'une requalification globale
C192	Avenue du Prof. Louis Ravaz	Selon plan	Commune	Versement dans le domaine public en vue d'une requalification globale
C193	Cheminement piéton entre passage de l'Ubac et allée de l'Aqueduc	Selon plan	Commune	Versement dans le domaine public en vue d'une requalification globale
C194	Cheminement piéton	Selon plan	Commune	Versement dans le domaine public en vue d'une requalification globale
C195	Chemin du ruisseau des Aiguerelles	Selon plan	Commune	Création d'un cheminement piéton
C196	Voie de liaison entre le chemin de Moularès et l'avenue du Petit Train	Selon plan	Commune	Création d'une nouvelle voie de liaison permettant de desservir le quartier Consuls de Mer
C197	Voie de liaison entre la rue de Font Carrade et la cité Gély	9 mètres	Commune	Création d'une nouvelle voie publique de liaison entre la rue de Font Carrade et la cité Gély pour améliorer le maillage viaire public entre l'avenue de la Liberté, le faubourg Figuerolles et la rue du Mas de Merle
C198	Cheminement piéton entre la rue de la Bégude et la rue G. Puccini	Selon plan	Commune	Pérenniser la liaison entre la rue de la Bégude et la rue Giacomo Puccini
C200	Cheminement piéton entre l'avenue de Toulouse et la rue des Bougainvilliers	6 mètres	Commune	Favoriser les liaisons douces et améliorer l'accessibilité à la ligne 5 du tramway
C202	Desserte locale	Selon plan	Commune	Permettre la desserte de la parcelle IZ n°408 appartenant à la ville
C203	Cheminements piétons	Selon plan	Commune	Favoriser les liaisons piétonnes au sein des emprises universitaires (campus Balard)
C204	Voie de liaison entre la rue Simone de Beauvoir et la rue de Montels-Eglise	16 mètres	Commune	Création d'une voie publique pour améliorer les circulations dans le quartier
C205	Avenue Patrick Geddes	7 mètres	Commune	Élargissement de la voie permettant d'améliorer les liaisons entre le pôle Balard et le secteur du Triolet au sein du Campus
C206	Rue Raimon de Trencavel	Selon plan	Commune	Élargissement de la rue Raimon de Trencavel pour améliorer les déplacements
C207	Place du corps expéditionnaire français en Italie	Selon plan	Métropole	Requalifier l'espace public en entrée de quartier de la Pompignane
C208	Voie de liaison entre l'avenue du Pont Trinquat	Selon plan	Commune	Développer un réseau d'itinéraires publics dans le quartier des Aiguerelles
C209	Av. du Pr Emile Jeanbrau – requalification des espaces publics	18 mètres	Commune	Améliorer les circulations et la qualité des espaces publics avenue du Pr Emile Jeanbrau (campus Triolet – Balard)
C210	Voie de liaison entre l'avenue du Pont Trinquat et l'impasse de l'Etang de Vic	10 mètres	Commune	Création d'une voie pour améliorer le maillage des liaisons publiques dans le quartier
C211	Rue Ronsard, rue de la Commune Clôture et voie de liaison entre les deux	Selon plan	Commune	Réalisation d'un maillage de voies publiques
C212	Cheminement piéton	Selon plan	Commune	Favoriser les liaisons douces entre le domaine universitaire de SupAgro, l'aqueduc Saint-Clément et la rue de Las Sorbes

C213	Voie de liaison entre la rue de la Croix de las Cazes et la rue de Buffon	Selon plan	Commune	Réalisation d'un maillage public
C214	Cheminement piéton entre la rue Jean Baptiste Poquelin dit Molière et la rue de Bugarel	Selon plan	Commune	Favoriser les liaisons douces et améliorer l'accessibilité à la ligne 5 du tramway
C215	Voie de liaison entre la rue de Malbosc et la rue du Professeur Blayac	Selon plan	Commune	Création d'une voie pour desservir la ZAC du Coteau
C216	Cheminement piéton entre la rue Favre de Saint Castor et le square du Docteur Pierre Azéma	Selon plan	Commune	Faciliter l'accès au square du Docteur Pierre Azéma
C218	Cheminement piéton	6 mètres	Commune	Permettre l'accès au parc des Pastourelles
C219b	Voie de liaison entre la rue de Bionne, l'impasse des Grèzes et la rue des Passiflores	Selon plan	Commune	Création d'une voie publique pour desservir un secteur en mutation
C220b	Cheminement piéton entre la rue de la Figairasse et la rue de Font Carrade	Selon plan	Commune	Faciliter l'accès piéton au Collège de Fontcarrade
C221b	Cheminement piéton sur l'emprise de l'impasse Francis Poulenc	Selon plan	Commune	Relier la ZAC Garosud à la ZAC des Grisettes et au tramway (ligne 2)
C222	Cheminement piéton rue des Courlis et au-dessus du Lez	Selon plan	Commune	Permettre aux habitants du quartier de la Pompignane de rejoindre la station de tramway « Pompignane » via une passerelle piétonne
C226	Boulevard Benjamin Milhaud au droit de la parcelle KR n°313	Selon plan	Commune	Elargissement du trottoir
C228	Voie de liaison entre la rue Jean Perrin et la route de Mende	Selon plan	Commune	Bouclage entre la rue Perrin et la route de Mende
C229	Cheminement piéton entre la rue Mion Saint Michel et la rue des Sauges	Selon plan	Commune	Améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite
C230	Cheminement piéton entre la rue des Catalpas et le parc public	Selon plan	Commune	Améliorer l'accessibilité, la perméabilité et l'utilisation du parc pour tous
C231	Cheminement piéton entre la liaison douce et l'avenue de Palavas	3 mètres	Commune	Prolonger la liaison douce débutant avenue du Maréchal Leclerc
C232	Rue de la Marqueroze	Selon plan	Commune	Recalibrer la voie afin de répondre à l'évolution urbaine de la zone
C234	Cheminement piéton entre l'avenue de Castelnaud et l'avenue Saint - Lazare	Selon plan	Commune	Création d'un cheminement piéton pour faciliter les déplacements doux
C236	Cheminement piéton rue Marcel Pagnol	Selon plan	Commune	Liaison entre le cœur du quartier Saint-Martin et le Collège Gérard Philippe
C237	Emplacement réservé pour voirie rue Jean Vachet	Selon plan	Commune	Permettre la réalisation d'un parvis devant l'école
C238	Emplacement réservé pour voirie dans le prolongement de la rue de l'Industrie	Selon plan	Commune	Nouvel accès à l'école et au quartier Saint-Martin
C239	Emplacement réservé pour élargissement de voirie avenue de Palavas et avenue du Maréchal Leclerc	Selon plan	Commune	Elargissement du trottoir avenue de Palavas et réaménagement de l'espace piétonnier au niveau de l'avenue du Maréchal Leclerc
C243	Cheminement piéton entre le boulevard d'Orient et l'avenue Albert Dubout	9 mètres	Commune	Relier deux cheminements piétons existants pour permettre une liaison piétonne entre le boulevard d'Orient et l'avenue Albert Dubout
C244	Voie nouvelle de liaison entre la rue Euclide et la rue de Pinville	9 mètres	Commune	Création d'une voie pour améliorer le maillage des liaisons publiques dans le quartier
C245	Voie de liaison entre l'allée Jean François Lesueur et la rue de la Madeleine	Selon plan	Commune	Créer une liaison entre la ZAC des Grisettes et la zone industrielle du Mas d'Astre
C247	Cheminement piéton sur le site du CHR La Colombière	6 mètres	Commune	Liaison douce entre le quartier Alco et le quartier Hôpitaux-Facultés
C248	Cheminement piéton sur le site du CHR Lapeyronie	6 mètres (sur la parcelle MW n°248)	Commune	Liaison douce entre le quartier Alco et le quartier Hôpitaux- Facultés

		Selon plan (sur la parcelle MW n°234 et la voie actuelle)		
C249	Place publique – rue Proudhon	Selon plan	Métropole	création d'une espace piétonnier
C250	Rue Proudhon	Selon plan	Métropole	élargissement de la rue Proudhon
C251	Rue du Pilory	Selon plan	Métropole	élargissement de l'espace public sur la rue du Pilory
C252	Rue Halévy	Selon plan	Métropole	élargissement de la rue Halévy en vue de donner un nouvel accès, secondaire, au quartier des Grisettes depuis le sud
C253	Voie nouvelle entre la rue M. le Boucher et la rue Joseph Sébastien Pons	Selon plan	Métropole	Voie à créer dans le cadre de l'étude des Près d'Arènes
C254	Rue du Mas Saint Pierre	Selon plan	Métropole	Elargissement dans le cadre de l'étude des Près d'Arènes
C255	Rue du Mas de Portaly	Selon plan	Métropole	Elargissement dans le cadre de l'étude des Près d'Arènes
C256	Avenue du Marché Gare	Selon plan	Métropole	Elargissement dans le cadre de l'étude des Près d'Arènes
C258	Voie nouvelle entre la rue de Pierre Sépard et la rue de la Vieille Poste	Selon plan	Métropole	Création d'une voie nouvelle permettant la desserte des différentes opérations nouvelles envisagées que pour l'optimisation du maillage viaire de l'ensemble du quartier
C259	Voie nouvelle cours de la Gare et prolongement de la ligne 1 du tramway	Selon plan	Métropole	Création d'une voie comprenant l'extension de la ligne 1 du tramway et desservant le quartier Cambacérés jusqu'à la gare de Montpellier Sud de France
C260	Voie entre le boulevard de Strasbourg et la rue du Cimetière des Protestants	Selon plan	Métropole	Création d'un maillage viaire réservé aux déplacements doux et modes actifs
C261	Réalisation de la 5 ^e ligne de tramway – Rue Rouget de Lisle	Selon plan	Métropole	Création de la cinquième ligne de tramway
C262	Réalisation de la 5 ^e ligne de tramway – Rue de Cheng Du	Selon plan	Métropole	Création de la cinquième ligne de tramway
C263	Réalisation de la 5 ^e ligne de tramway – Impasse des Numides	Selon plan	Métropole	Création de la cinquième ligne de tramway
C264	Réalisation de la 5 ^e ligne de tramway – Avenue du XV de France	Selon plan	Métropole	Création de la cinquième ligne de tramway
C265	Réalisation de la 5 ^e ligne de tramway – Rue de Bugarel	Selon plan	Métropole	Création de la cinquième ligne de tramway
C266	Réalisation de la 5 ^e ligne de tramway – Avenue de Vanières	Selon plan	Métropole	Création de la cinquième ligne de tramway
C267	Réalisation de la 5 ^e ligne de tramway – Boulevard Paul Valéry	Selon plan	Métropole	Création de la cinquième ligne de tramway
C268	Réalisation de la 5 ^e ligne de tramway – Rue du Pas du Loup	Selon plan	Métropole	Création de la cinquième ligne de tramway
C269	Réalisation de la 5 ^e ligne de tramway – Route de Lavérune	Selon plan	Métropole	Création de la cinquième ligne de tramway
C270	Réalisation de la 5 ^e ligne de tramway – Rue du Roc de Pézenas	Selon plan	Métropole	Création de la cinquième ligne de tramway
C271	Réalisation de la 5 ^e ligne de tramway – Rue des Chasseurs	Selon plan	Métropole	Création de la cinquième ligne de tramway

Emplacements réservés au bénéfice de l'Etat et du Département

Modifiés
en italique Créés

Réf	Désignations	Emprise	Bénéficiaires	justifications
N1	<u>Collecteurs d'autoroute A9</u>			
	a-de l'échangeur Montpellier Ouest jusqu'à l'échangeur Montpellier Sud	selon plan	Etat	Voie primaire de contournement sud de Montpellier à requalifier avec prise en compte notamment de l'urbanisation en cours et future du secteur est : Odysseum, Port Marianne, Les Jardins de la Lironde...
	b-Echangeur Montpellier Sud bretelles dans le cadran Nord Ouest	selon plan	Etat	
	c-de l'échangeur Montpellier Sud jusqu'à l'échangeur avec l'avenue Raymond Dugrand (RD21)	selon plan	Etat	
	d-Echangeur avec l'avenue Raymond Dugrand (RD 21)	selon plan	Etat	
	e-de l'échangeur avec l'avenue Raymond Dugrand (RD 21) jusqu'à l'échangeur Montpellier Est	selon plan	Etat	
N2	Doublement de l'autoroute A9 et aménagement de capacité.	Selon plan	Etat	Réalisation d'une nouvelle voie autoroutière de transit – aménagement de capacité de l'autoroute existante comme voie de contournement Sud de Montpellier
N3	Contournement Ouest de Montpellier	Selon plan	Etat	Réalisation d'une nouvelle voie de Contournement Ouest de Montpellier reliant l'autoroute A750 à l'autoroute A709
D1	Avenue Ernest Hemingway			
	- du rond-point du Château d'O au rond-point de l'appel du 18 juin 1940	30 m	Département	Recalibrer la voie en liaison avec l'accroissement de trafic futur généré par l'extension
	- du rond-point de l'appel du 18 juin 1940 à la limite communale	selon plan	Département	du Parc Euromédecine et de la ZAC Malbosc.
D2	Avenue Albert Einstein de l'avenue de Grammont à la limite communale (RD24)	20 m	Département	Améliorer les caractéristiques de cette voie de liaison entre Montpellier et le secteur est
D4	rue François-Joseph Gossec (RD 132) -de la rue de la Castelle jusqu'au Rond-Point Paul-Louis Bret	selon plan	Département	Requalifier cette voie qui supporte un important trafic
D5	Route de Ganges (RD 986) -du CHR Lapeyronie jusqu'à l'échangeur de La Lyre	selon plan	Département	pénétrante à requalifier
D6	Avenue du Professeur Blayac -du Boulevard Pablo Neruda au rond-point d'Alco	40m	Département	Section du contournement nord de la ville à recalibrer
D7	Avenue Vincent Auriol -liaison entre le carrefour de la Lyre et le carrefour d'Agropolis	selon plan	Département	Recalibrer cette voie qui supporte un trafic important et en prévision de l'accroissement du trafic futur

III.3.2. Autres emplacements réservés.

A - Justification des nouveaux emplacements réservés pour équipements

R2 : Cet emplacement réservé de 2,9 ha a pour objectif la mise en valeur de l'environnement du secteur d'extension sud du quartier des Consuls de Mer qui accueillera, notamment, le nouvel hôtel de Ville. Il permettra en effet la réalisation d'un parc public ouvert à tous les montpelliérains, la création d'itinéraires piétons et cycles et l'aménagement paysager des berges du Lez. Il permettra également la réalisation d'équipements d'assainissement en infrastructure liés à l'ouvrage réalisé immédiatement en amont par l'Agglomération, sur le ruisseau des Aiguerelles.

R8 : Cet emplacement réservé de 1,6 ha permettra la réalisation d'un terrain de sport et de ses équipements annexes en bordure de la rive droite du Lez dans le quartier des Aubes. Cet équipement doit notamment répondre à la demande de la population en matière d'installations sportives pour les quartiers des Aubes et des Beaux Arts.

R9 : Cet emplacement réservé de 1,9 ha environ permettra la réalisation d'un terrain de sport et de ses équipements annexes au sud du quartier Malbosc, en bordure de l'avenue des Moulins, pour répondre à la fois aux besoins de ce nouveau quartier et de ses futures extensions ainsi qu'à une partie des besoins non encore satisfaits des quartiers environnants.

R10 : Cet emplacement réservé de 0,4 ha environ vise la réalisation d'un bassin de rétention au centre du rond-point Benjamin Franklin. Cet ouvrage hydraulique, qui fera l'objet d'un paysagement, compte parmi les nombreux de même nature prévus ou déjà réalisés dans le cadre du schéma d'aménagement du bassin versant du Nègue Cats. Il accompagnera, notamment, la réalisation du Parc d'activités Eurêka par l'Agglomération.

R13 : Cet emplacement réservé de 4,3 ha environ vise la création d'un grand parc public paysager dans le secteur des Bouisses, à l'ouest de la commune, sur le site boisé remarquable du château Bon. Ce parc s'intégrera, avec d'autres de même nature dans la continuité des coulées vertes des bassins versants de la Mosson et du Rieucoulon dont il constituera un élément essentiel.

R16 : S'inscrivant dans la logique de la coulée verte des bassins versants de la Mosson et du Rieucoulon comme Château Bon, cet emplacement réservé de 8,5 ha environ vise la création d'un grand parc public sur le site classé du château de la piscine qui compte parmi les ensembles architecturaux et paysagers du XVIII^{ème} siècle les plus remarquables de Montpellier.

R20, R22 et R23 : Ces emplacements réservés s'inscrivent dans le schéma d'aménagement hydraulique du bassin versant du Rieucoulon. Ils visent en particulier, d'amont vers l'aval :

- **R20** (0,19 ha environ) : la réalisation d'un bassin de rétention en bordure de l'allée de Paris, dans le secteur d'urbanisation dense du quartier de Celleneuve. Cet ouvrage de rétention à ciel ouvert, qui sera aménagé et paysagé pour s'intégrer correctement à son environnement bâti, permettra d'éviter la saturation des réseaux aval dont le calibre ne permet pas d'assurer le drainage satisfaisant des écoulements,

- **R22** (2,7 ha environ) : la réalisation d'un ouvrage hydraulique (du type bassin de rétention ou champ d'expansion des crues) en bordure de la rue du château Bon permettant la

diffusion progressive des eaux de pluie dans le réseau aval existant déjà proche de la saturation.

- **R23** (0,8 ha environ) : la réalisation d'un bassin de rétention en bordure de la rue du Pont de Lavérune pour compenser, à terme, l'imperméabilisation des sols résultant de l'extension de l'urbanisation envisagée sur le secteur des Bouisses,

R25 : Cet emplacement réservé de 0,3 ha environ vise la création d'un parc public de quartier dans le secteur de la rue du Triolet et de l'avenue Sabatier d'Espeyran, à proximité de la faculté de pharmacie. Il permettra de répondre à l'absence de ce type d'équipement de proximité dans le quartier.

R26 : Cet emplacement réservé de 1,5 ha environ, situé au cœur de Port Marianne, dans l'axe du parc Georges Charpak, vise la réalisation d'un équipement culturel dédié à la médecine et à la découverte du corps humain à l'échelle d'une ville comme Montpellier.

R45 : Cet emplacement réservé de 0,25 ha environ a pour objet la réalisation d'un jardin public en centre ville, situé au carrefour de la rue du Pont de lattes et du boulevard de Strasbourg.

R46 : Cet emplacement réservé de 0,12 ha environ, situé dans le quartier d'Aiguelongue, a pour objet la création d'un parking public permettant de répondre aux besoins de stationnement des résidents et usagers du quartier.

R48 : Cet emplacement réservé d'une superficie de 1,2 ha, institués au bénéfice de la Région Languedoc-Roussillon, est situé dans le quartier de Port Marianne, au sud de l'autoroute A9, en continuité avec l'emprise du nouveau lycée professionnel Pierre Mendès-France en vue de la réalisation de futurs équipements connexes et d'extensions de l'établissement d'enseignement.

R49 : cet emplacement réservé, d'une superficie d'environ 210 m² institué au bénéfice de la Ville de Montpellier, est situé au carrefour entre les rues du Lavandin et de l'Escoutadou en vue de l'aménagement d'un accès public à l'aire de jeux existante depuis la rue du Lavandin.

R51 : Cet emplacement réservé institué au bénéfice de la commune, d'une superficie de 2000m² vise la réalisation d'un équipement public permettant de structurer le centre du quartier Port Marianne-Rive gauche.

R52 : Cet emplacement réservé institué au bénéfice de la commune, d'une superficie de 1,2 hectare environ, vise la réalisation d'un équipement de chauffage urbain dans le quartier de Port Marianne. Cet ouvrage, prévoyant l'utilisation d'une énergie renouvelable (biomasse), est dimensionné pour desservir une capacité constructive de 500 000 m² de surface de plancher, soit environ 15MW, et pourra à terme alimenter les quartiers Port Marianne – Parc Marianne, Port Marianne – Rive gauche et Port Marianne – République.

R53 : emplacement d'environ 150 m² pour la réalisation d'un espace public au bénéfice de la commune et destiné à compléter les espaces publics aux abords de la place du 11 novembre 1918.

R55 : cet emplacement réservé de 0,5 ha environ institué au bénéfice de la Ville a pour objet de transformer la cour Jean Zay en un parc public de proximité.

R56 : Cet emplacement réservé de 9 ha environ institué à la demande de l'Etat permettra la réalisation du projet ferroviaire de Ligne Nouvelle Montpellier – Perpignan, qualifié de projet d'intérêt général (PIG)

R57 : Cet emplacement réservé de 23 ha environ institué au bénéfice de la Ville a pour objet la sanctuarisation du Parc Montcalm, ancien terrain d'entraînement de l'École d'Application de l'Infanterie (hors bâtiment de l'ancien mess des officiers et hors l'emprise de la gendarmerie actuelle située rue des Chasseurs).

R58 : Cet emplacement réservé d'un hectare environ institué au profit de la Ville a pour objet la réalisation d'un équipement public (a minima un groupe scolaire et une crèche).

B - Justification des autres emplacements réservés pour équipements, déjà existants au POS approuvé le 28 janvier 2004

B1- Transports

• Transports en commun

R1 : Cet emplacement réservé de 1,1ha environ, inscrit au bénéfice de la Communauté d'Agglomération, permettra l'extension du dépôt de transports en commun de la Jeune Parque sur le secteur de Garosud, et en particulier la réalisation du centre de maintenance des rames de tramway de la ligne 2.

• Transport ferré

R32 : emplacement réservé institué au bénéfice de RFF correspondant à l'aménagement de la 6^{ème} voie à quai de la gare de Montpellier aujourd'hui réalisé.

B2 - Equipements hydrauliques paysagers, parcs urbains et coulées vertes

• Bassin versant de la Croix d'Argent

R3 : Cet emplacement réservé de 5 ha environ vise la réalisation d'un bassin de rétention en limite sud du Parc d'activités Garosud, en bordure de la voie ferrée Sète -Tarascon. Cet ouvrage hydraulique, vers lequel convergent les cours d'eau non permanents de l'Hirondelle, des Montels et du Rondelet, constitue l'élément essentiel du système d'assainissement pluvial du bassin versant de la Croix d'Argent.

• Bassin versant du Verdanson

Plusieurs réserves existantes sont maintenues. Elles s'inscrivent dans la mise en œuvre du schéma d'assainissement pluvial du Verdanson :

R4 : Cet emplacement réservé couvre les aménagements restant à réaliser sur le cours du Verdanson, en complément du bassin de rétention de la Colombière déjà en service et situé immédiatement en amont.

R35 : Bassin de rétention sur le site de la faculté de pharmacie

R41 : Bassin de rétention en bordure du rond-point du château d'O

• Bassin versant du Lez et de la Lironde

Aménagement du Lez Vert : **R14, R15, R17, R18, R19** - réserves pour équipements légers de loisir.

R21 : emplacement réservé (7,3 ha environ) pour la réalisation, au cœur du quartier Port Marianne, d'un grand parc public et de bassins de rétention sur le cours de la Lironde. Ces aménagements sont aujourd'hui réalisés à 80%.

R36 : emplacement réservé pour le calibrage du ruisseau de la Lironde le long de la rue des Marels et la réalisation d'un bassin de rétention en limite sud du Parc d'activité Eurêka en accompagnement de l'aménagement de cette opération.

● Bassin versant de la Mosson

Aménagement de la coulée verte de la Mosson : **R28, R29, R30, R31, R33** - réserves pour équipements légers de loisir.

R27 : emplacement réservé (32,5 ha environ) pour la réalisation d'un grand poumon vert public pour le nord-ouest de la ville, sur le site de Malbosc, à l'articulation entre le quartier Malbosc et le quartier Mosson.

● Bassin versant du Rieucoulon

R5 : Emplacement réservé (58 ha environ) pour la réalisation d'un grand poumon vert pour le sud-ouest de la ville, dans la coulée verte du ruisseau du Rieucoulon, sur les sites du domaine du Rieucoulon et du Mas Nouguier.

R37 : emplacement réservé (2,9 ha environ) pour la réalisation d'un bassin de rétention paysager dans le quartier de Bagatelle

B3 - Enseignement et Social

R24 : emplacement réservé (2,5 ha environ) pour la réalisation d'un nouveau collège dans le quartier de Port Marianne qui permettra de desservir notamment les quartiers, Jardins de la Lironde, Jacques Cœur, Richter, Blaise Pascal et Parc Marianne, soit environ 7000 logements.

R34 : emplacement réservé (0,5 ha environ) inscrit au bénéfice de la Communauté d'agglomération pour l'extension de l'école des Beaux Arts

III.4. Motifs des espaces boisés classés.

Les espaces boisés représentent 394 hectares sur le territoire communal répartis dans tous les quartiers de la ville, là où les massifs boisés ou arbres, de par leur importance sur le plan quantitatif (surface boisée importante) ou qualitatif (espèces significatives ou très vieux sujets à protéger) justifient ce type de classement.

Le classement englobe quelquefois des parties d'espaces non effectivement plantés d'arbres mais qui sont situées dans des secteurs très boisés et participent avec eux à un environnement paysager d'ensemble qu'il convient de protéger.

On peut considérer que l'essentiel du patrimoine vert significatif de la ville (public et privé) bénéficie ainsi d'une protection au titre des espaces boisés classés. Les espaces boisés qui ne font pas l'objet d'un tel classement (par oubli, ce qui est toujours possible, l'inventaire